



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112447

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Afin d'en simplifier l'application, ils font plusieurs recommandations. Ils préconisent notamment de simplifier le plan comptable de l'État. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de leurs travaux sur la mise en oeuvre de la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Migaud, député de l'Isère, ont considéré que le plan comptable de l'État actuellement en vigueur pouvait constituer un facteur de rigidité et de complexité. Ils en préconisent la simplification. Le ministre délégué du budget et à la réforme de l'État partage cette analyse. Quelques simplifications ont d'ores et déjà été apportées au plan comptable pour 2007, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel, et de nouvelles et nombreuses simplifications sont envisageables, en particulier lorsque seront disponibles les nouveaux outils informatiques.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112447

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12846

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4091